



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA
SOCIÉTÉ D'ÉTAT AU CAPITAL DE 63 308 000 270 FRANCS CFA
Siège social : 55, Avenue de la Nation 01 BP 54 Ouagadougou 01

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 05/DMP/SONABEL
BURKINA FASO

Nom du Projet : Plan Solaire Burkina : Projet YELEEN

Numéro de l'avis d'appel d'offres : **05/DMP/SONABEL**

Objet : Appel d'offres international (AOI) pour la réalisation des travaux de construction clé-en-main, exploitation et maintenance pendant deux (02) ans, et assistance technique d'une centrale photovoltaïque (42 MWc) et du Poste 90/33 kV de Ouagadougou Nord-Ouest raccordées au réseau national interconnecté.

Crédit No :

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet Yeleen du Plan Solaire Burkina. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Construction de la centrale photovoltaïque (42 MWc) et du Poste 90/33 kV de Ouagadougou Nord-Ouest »

Le délai d'exécution des travaux après la notification de l'ordre de service est de 18 mois.

Le Directeur Général de la Société Nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) invite les candidats éligibles à soumettre leurs offres sous plis scellé pour réaliser les travaux décrits ci-dessus.

Les candidats devront répondre obligatoirement (motif de rejet de l'offre) aux critères de qualification minimum suivants en plus des critères spécifiés dans le présent DAO :

- Avoir un chiffre d'affaires moyen durant les cinq (05) dernières années (2015 à 2019) équivalant à au moins quarante-neuf milliards (49 000 000 000) de FCFA ;
- Avoir une ligne de crédit de six milliards (6 000 000 000) de FCFA
- Avoir réalisé des travaux clé-en-main (EPC) de centrales photovoltaïques au sol pour une puissance cumulée supérieure ou égale 100 MWc dont 2 d'au moins 20 MWc au cours des dix dernières années (2010 à 2019)
- Avoir réalisé des travaux de construction de postes de transformation haute tension (tension haute supérieure à 50 kV) pour un nombre de postes réalisés supérieur ou égal à 03 au cours des dix dernières années (2010 à 2019)
- Avoir été chargé de l'exploitation et de la maintenance d'au moins deux (2) centrales solaires photovoltaïques au sol de plus de 05 MWc chacune au cours des dix dernières années
- Avoir une autorisation du fabricant des équipements ainsi qu'un certificat d'origine notamment les modules photovoltaïques, les onduleurs, les cellules HT, les disjoncteurs HT et les transformateurs HT.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés et répondant aux critères de participation, peuvent s'ils le souhaitent obtenir tous renseignements complémentaires et examiner les documents d'appel d'offres auprès de la SONABEL à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

55 avenue de la Nation,
01 BP 54 – Ouagadougou 01- Burkina Faso
Secrétariat Département des Marchés, 3eme étage
Téléphone : (+226) 25 30 61 00
Télécopie : (+226) 25 31 03 40
E-mail : blandine.kabore@sonabel.bf
et copie à : noel.soumnere@sonabel.bf
reinsal1@yahoo.fr

Un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français peut être retiré par tout candidat intéressé à l'adresse ci-dessus et sur paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** à la caisse siège de la SONABEL ou

Par virement sur le numéro du compte bancaire suivant : **C0023 01053 001000100180 47 XOF BICIBFBXXX IBAN BF23 C002 3010 5300 1000 1001 8047 BICIA-B ouvert au nom de la SONABEL.**

La preuve de virement des frais de dossier délivrée par la banque peut être transmise à la SONABEL aux adresses mails ci-dessus.

Le dossier sera retiré à la SONABEL par le candidat. Il peut être remis par courrier rapide, dans ce cas les frais d'expédition estimés à soixante-quinze mille (75 000) F CFA sont à la charge du soumissionnaire et la SONABEL ne peut être responsable en cas de non réception du dossier.

Les offres rédigées en langue française en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tel doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre. La garantie sera libellée en F CFA ou dans une monnaie librement convertible et selon le modèle figurant dans le DAO. Le montant fixé est de six cent millions (600 000 000) F CFA.

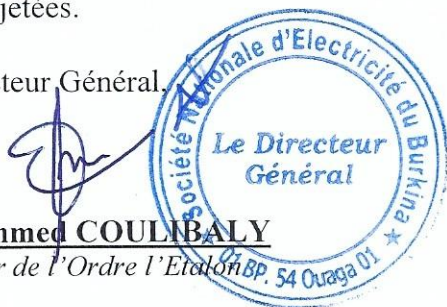
Les offres seront valables pour une période de cent vingt (120) jours après l'ouverture des plis. La garantie de soumission demeurera valable jusqu'au vingt-huitième jour (28) inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres.

Les offres portant les références et l'objet de l'appel d'offres devront être adressées à Monsieur Baba Ahmed COULIBALY, Directeur Général de la SONABEL. Elles devront être remises au secrétariat du Département des Marchés situé au 3^{ème} étage au siège de la SONABEL, Porte N°88 au plus tard le **09 juin 2020 à 9 heures TU.**

Les plis seront ouverts immédiatement après, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée et les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

* Le Directeur Général.



Baba Ahmed COULIBALY
Chevalier de l'Ordre l'Etat